

Les objectifs ont été atteints

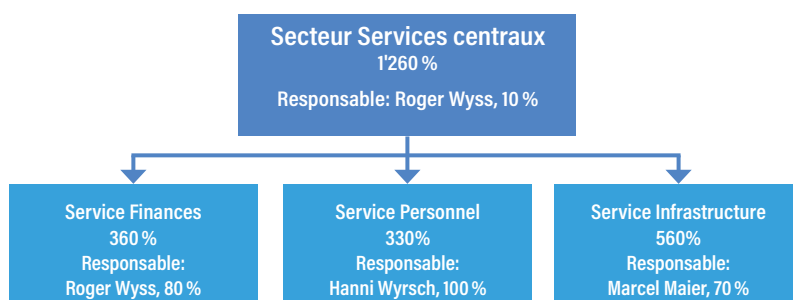
L'an dernier, notre objectif était de finaliser la reprise administrative des quelques 500 pasteurs et pasteurs – nous l'avons atteint avec succès, faisant de ces personnes nos nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs. Avec beaucoup d'engagement et de nombreuses heures de travail, les derniers préparatifs en vue de cette reprise ont abouti avec succès au sein de tous les services du secteur des Services centraux.

 Roger Wyss
responsable des Services centraux

Jusqu'au milieu de l'année, le secteur Services centraux était subdivisé en un service Finances et Personnel ainsi qu'un service Infrastructure. Jusque-là, une dotation de 80% de poste épaulée par la direction du service Finance et personnel suffisait à assurer l'administration du personnel

pour les quelque 100 collaboratrices et collaborateurs des services généraux. Avec la reprise des quelque 500 collaboratrices et collaborateurs supplémentaires du corps pastoral, l'administration du personnel gagne significativement en importance, tant au niveau de la dotation en

ressources qu'au niveau des exigences. Les structures organisationnelles des Services centraux ont donc été adaptées à ces nouvelles exigences à la mi-2019, avec la séparation en deux du service Finances et personnel. ■



Service Finances

Le service Finances et personnel a été séparé en un service des finances et un service du personnel au milieu de l'année. Jusqu'à ce moment, les préparatifs en vue de la reprise administrative du corps pastoral étaient la priorité du service. Le gros du travail a consisté en l'élaboration de nouveaux processus et d'un diagramme des fonctions, et la coordination à cet égard avec le service Développement des ressources humaines corps pastoral. A partir du milieu de l'année, la poursuite de ces travaux a pu être cédée au service du personnel nouvellement créé.

Le Synode d'été 2019 a adopté la révision totale du règlement sur la gestion financière de l'ensemble de l'Eglise. Cette décision a constitué le point de départ de l'élaboration de l'ordonnance du même nom, que le Conseil synodal a mise en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Elle règle notamment les compétences au niveau des secteurs en ce qui concerne les crédits additionnels et la gestion des débiteurs. Les Eglises nationales se sont rencontrées lors de plusieurs séances, sous la houlette du Délégué aux affaires ecclésiastiques du canton, afin de

— Suite à la page 24 —

Services centraux

Responsables du secteur

Roger Wyss
Marcel Maier (suppléant)

Service Finances

Roger Wyss (responsable)
Margot Baumann, Nicole Bonnemain, Beatrix Jockisch Wälti (depuis le 1^{er} décembre 2019), Frieda (Miggi) Nydegger (jusqu'au 30 novembre 2019), Therese Waeber, Alena Bucher (apprentie de commerce, jusqu'au 31 juillet 2019), Adam Moubtassim (apprenti de commerce), Baris Yilmaz (apprenti de commerce), Hristian Petrov (apprenti de commerce, depuis le 1^{er} août 2019)

Service Infrastructure

Marcel Maier (responsable)
Renate Erny, Sonja Häfliger, David Kern, Susann Richard (depuis le 1^{er} octobre 2019), Isabelle Scherer-Abgottspon, Sabine Schüpbach, Krizia Sellitti (jusqu'au 30 septembre 2019), Stephan Trachsel, Elvira Wüthrich
Auxiliaires: Beatrix Jockisch, Silvia Fueter

Service Personnel

Hanni Wyrsh (responsable depuis le 1^{er} juillet 2019)
Yvonne Liechti (depuis le 1^{er} novembre 2019), Doris Marchesoni, Krizia Sellitti (depuis le 1^{er} octobre 2019)